

RESERVATION SALLE COMMUNALE – VOIPREUX

par : M.

éventuellement nom de l'Association :

Adresse :

N° de Téléphone :

Date et horaires de la manifestation :

Date et Heure de départ approximative :

préciser le genre de manifestation :

Heure d'arrivée pour la préparation de la salle :

Heure d'arrivée pour l'état des lieux :

Location de la salle ☞ Résidants de Blancs-Coteaux 75.00°
☞ Extérieurs Blancs-Coteaux 110.00°

La salle doit être **obligatoirement** rendue dans l'état de la prise en charge.

Chèque de la salle OUI – NON _____

Caution (150°) OUI – NON _____

Option « Location de vaisselle » (25°) OUI – NON _____

Option « poubelles » (25°) OUI – NON _____

Règlement de la Salle communale OUI – NON donné le _____

Attestation d'assurance OUI – NON reçu par _____

Le règlement de la location doit être effectué lors de la réservation, déposé auprès du Régisseur de Recettes du service financier de Blancs-Coteaux, mairie de la commune déléguée de Vertus, par chèque, carte bancaire ou espèces.

Date et signature :

Cadre réservé à la Mairie

ACCORD pour la manifestation du

SOUS RESERVE DES ELECTIONS POLITIQUES
DONT LA DATE N'EST PAS CONNUE A CE JOUR

PRIX, suivant tarif en vigueur
Fait à BLANCS-COTEAUX, le

Le Maire,

RESERVATION SALLE COMMUNALE – VOIPREUX

par : M.

éventuellement nom de l'Association :

Adresse :

N° de Téléphone :

Date et horaires de la manifestation :

Date et Heure de départ approximative :

préciser le genre de manifestation :

Heure d'arrivée pour la préparation de la salle :

Heure d'arrivée pour l'état des lieux :

Location de la salle ☞ Résidants de Blancs-Coteaux 75.00°
☞ Extérieurs Blancs-Coteaux 110.00°

La salle doit être **obligatoirement** rendue dans l'état de la prise en charge.

Chèque de la salle OUI – NON _____

Caution (150°) OUI – NON _____

Option « Location de vaisselle » (25°) OUI – NON _____

Option « poubelles » (25°) OUI – NON _____

Règlement de la Salle communale OUI – NON donné le _____

Attestation d'assurance OUI – NON reçu par _____

Le règlement de la location doit être effectué lors de la réservation, déposé auprès du Régisseur de Recettes du service financier de Blancs-Coteaux, mairie de la commune déléguée de Vertus, par chèque, carte bancaire ou espèces.

Date et signature :

Cadre réservé à la Mairie

ACCORD pour la manifestation du

SOUS RESERVE DES ELECTIONS POLITIQUES
DONT LA DATE N'EST PAS CONNUE A CE JOUR

PRIX, suivant tarif en vigueur
Fait à BLANCS-COTEAUX, le

Le Maire,